

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Ciseaux Inc.		Date d'inspection Le 04 février 2026
Nom de l'établissement Roche Papier Stylo - Moncton		Numéro de permis 2013056
Adresse 85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8		Numéro de téléphone (506) 854-0230
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 49	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	04 mars 2026	
Commentaires: Dans un dossier, le certificat de secourisme de la personne l'éducatrice n'était pas valide. Cette personne était toutefois accompagnée d'une collègue détenant un certificat de secourisme en règle. La mentore en assurance de la qualité a montré à un membre du personnel où trouver, sur le site de WorkSafe, la liste des fournisseurs de formation en premiers soins reconnus. Elle recommande que, jusqu'à ce que l'éducatrice renouvelle sa formation, celle-ci soit toujours accompagnée d'une personne possédant un certificat de premiers soins valide.			

Commentaires généraux
Les éléments suivants ont aussi été observés lors de l'inspection de surveillance : -Le ratio enfant-éducateur -Les vérifications du casier judiciaire\vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. -Les aires de circulation ainsi que les allées piétonnes extérieures sont exemptes d'obstacles et de dangers. Il y a du sel sur le sol et la neige est dégagée sur les allées piétonnes. -Des marchepieds sont fournis pour permettre aux enfants d'utiliser les toilettes et lavabos. Les enfants sont sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent les toilettes. -La nourriture apportée de la maison porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant. Les bouteilles d'eau sont disponibles et à la portée des enfants. Dans une classe, la mentore en assurance de la qualité a observé une chaise orange pivotante munie d'un toit rétractable. L'éducatrice a indiqué que cette chaise était à l'essai et qu'ils envisageaient possiblement de créer une zone calme pour les enfants en ajoutant aussi prochainement une tente. Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé les enfants diner

Commentaires généraux

(boîte à diner), le lavage des mains/toilette, la lecture autonome, la préparation pour un moment de relaxation et la relaxation avec des histoires audios.

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 04 février 2026

Date

original signé par
Nadia Bédard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"